



L'APEL de Sainte Marie convie tous les parents à son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Pour la validation des nouveaux statuts

Le mardi 7 septembre 2021, à 20h

Institution Sainte Marie – 38 rue Jean Baffier – 18000 Bourges
Salle de conférence

secretariat.apel.bourges@gmail.com



L'APEL de Sainte Marie convie tous les parents à son

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le mardi 21 septembre 2021, à 20h

Institution Sainte Marie – 38 rue Jean Baffier – 18000 Bourges
Salle de conférence

Pourquoi assister à l'Assemblée Générale ordinaire ?

Pour s'informer sur les missions des parents bénévoles de l'APEL et avoir la possibilité de s'investir dans la vie de l'association

L'APEL Sainte Marie c'est :

- Accueillir et informer les parents, favoriser les contacts, développer la convivialité : café de rentrée, **CONFÉRENCES**, **portes ouvertes**, ...
- Représenter les parents dans les différentes instances de l'établissement : **Conseil d'établissement**, **commission de restauration**, ...
- Faire vivre un dialogue constructif avec l'équipe pédagogique, grâce aux **parents Correspondants** et aux **parents Conseils de Classe**
- Participer à des actions en cohérence avec le projet de l'école : **VOYAGES**, **pastorale**, activités pédagogiques, ...
- Aider nos enfants dans leur recherche d'orientation, grâce au **Bureau de Documentation**, d'**I**nformation et d'**O**rientation : **nous recrutons des parents bénévoles !**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

20h/20h15 : Accueil par M. PATURAL, chef d'établissement
et Mme RONDEAU, présidente de l'APEL

20h15/20h30 Partie Statutaire :

- 1 – Rapport moral
- 2 – Rapport financier
- 3 – Projets et perspectives 2021/2022
- 4 – Election des membres au conseil d'administration de l'APEL

Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre

Parents, l'APEL de Ste Marie a besoin de vous !

Le **Parent Correspondant** représente tous les parents de la classe et transmet les informations au parent « Conseil de classe ».

Comment faire : il vous suffit de transmettre vos coordonnées
- au **professeur principal** soit lors des réunions de rentrée soit par mail via Ecole Directe,
- ou **par mail** à secretariat.apel.bourges@gmail.com si vous ne pouvez assister à la réunion

Le **Parent Conseil de classe** est **membre du Conseil d'Administration** de l'APEL, assiste aux conseils de classe (sauf ceux du niveau de son/ses enfant(s)) et fait les comptes-rendus qui sont transmis via Ecole Directe.

Comment faire : être obligatoirement présent à l'Assemblée Générale ordinaire du 21 septembre 2021 pour être **élu**.

COORDONNEES MAIL

Pour une meilleure communication avec les parents, l'établissement peut nous transmettre vos coordonnées par mail, si vous êtes d'accord. Nous nous engageons à respecter la clause de confidentialité.

En cas de désaccord ou d'impossibilité, merci de nous retourner ce formulaire :

Nom : Prénom :

Classe : n'autorise pas l'établissement à donner mes coordonnées mail à l'APEL Sainte Marie.

BON POUR POUVOIR – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M.

qui sera présent(e) pour me représenter et prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL du 7 septembre 2021.

Date : Signature :

BON POUR POUVOIR – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M.

qui sera présent(e) pour me représenter et prendre part aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APEL du 21 septembre 2021.

Date : Signature :